

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

OVIVE DN

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DU FOURNISSEUR

- **Nom du produit :** OVIVE DN
- **Fournisseur :** OVIVE
18 avenue Gontran Bienvenu
ZI du Prat
56000 Vannes
Tel : 09 70 19 07 21
Fax : 02 97 66 33 87
- **Numéro d'appel d'urgence :** ORFILA - Tél : (+33).1.45.42.59.59

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- Substances : Glycérol , eau sulfate , minéraux
- Formule chimique : $C_3H_8O_3$
- N° CAS : 56-81-5
- N° EINECS : 200-289-5
- % en poids ≥ 40 %
- masse moléculaire : 92.09

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Pas de classification de danger

4. PREMIERS SECOURS

- **Inhalation :**
 - Emmener la victime à l'air frais
 - Victime sans connaissance : maintenir les voies aériennes libres
 - En cas de troubles respiratoires : consulter un service médical ou un médecin
- **Ingestion :**
 - Faire boire beaucoup d'eau mais ne jamais faire boire si la victime est sans connaissance.
 - Victime pleinement consciente : faire vomir
 - consulter un service médical ou un médecin
- **Peau :**
 - Enlever les vêtements avant le rinçage
 - Rincer à grande eau et au savon pendant 15 minutes
 - Si l'irritation persiste : consulter un service médical ou un médecin
- **Yeux :**
 - Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes.
 - Ne pas utiliser de produits neutralisants
 - S'il apparaît localement une douleur, une rougeur ou un oedème ou une gêne visuelle, consulter un médecin.

OVIVE

Siège social : « OVIVE, 10 rue de Lorival Zone Industrielle A, 59113 SECLIN

Numéro de SIRET : 423 999 085 000 57 RCS LILLE

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction :

- Eau pulvérisée
- Mousse résistant à l'alcool
- Poudre
- Dioxyde de carbone
- Sable sec

Mesure d'extinction à éviter :

- Jet plein peut faire déborder les réservoirs

Risques particuliers :

- Combustible ; émission de fumées irritantes ou toxiques lors d'incendie et formation CO et CO₂ en cas de combustion

- Instructions :

- Refroidir la citerne / Fûts à l'eau pulvérisée / mettre à l'abri
- Diluer le gaz toxique avec de l'eau pulvérisée
- Ne pas déplacer la cargaison si exposée à la chaleur

Equipement de protection spécial pour les pompiers :

- Echauffement / feu : appareil à air comprimé /oxygène
- Echauffement / feu : combinaison antigaz

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :

Pour la protection du personnel, voir la rubrique 8.

Précautions pour l'environnement :

- Ne pas jeter les résidus à l'égout.
- Pomper / recueillir le produit libéré dans les récipients appropriés
- Boucher la fuite, couper l'alimentation

Méthodes de nettoyage :

En cas de déversement accidentel, recueillir le maximum dans des récipients appropriés. Absorber le liquide restant avec du sable ou un absorbant inerte ; pelleter le solide dans des fûts se refermant ; laver ensuite à grande eau la surface souillée. Si les quantités épanchées sont trop importantes, évacuer le personnel et faire intervenir des équipes professionnelles entraînées et équipées.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

Les précautions usuelles de manipulation des produits chimiques doivent être appliquées.

Prévention des incendies et explosions :

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - ne pas fumer.

Conditions de stockage :

Conserver dans un endroit sec et ventilé
Séparer des oxydants forts

OVIVE

Siège social : « OVIVE, 10 rue de Lorival Zone Industrielle A, 59113 SECLIN

Numéro de SIRET : 423 999 085 000 57 RCS LILLE

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures techniques recommandées :

- Mesurer régulièrement la concentration dans l'air
- travailler sous aspiration locale / ventilation

Limites d'exposition :

TLV : 10mg / m³ brouillard (ACGIH)

Protection personnelle :

- **Respiratoire** :
 - Echauffement du produit : masque à gaz avec filtre A
 - Brouillards : masque anti-aérosol avec filtre type P1
- **Main** : Porter des gants.
- **Yeux** : Porter des lunettes de sécurité.
- **Peau et corps** : Vêtements de protection.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect à 20°C	Visqueux Liquide
Couleur	Jaune à brun
Point de fusion	18°C
Point éclair	177°C
Température d'auto inflammation	370°C
Densité relative	1.26 Kg/m ³
Viscosité	1.5 Pa.s

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :

Stable dans les conditions de stockage et de manutention recommandées (voir la rubrique 7), conditions normales de températures et de pressions.

Hygroscopique

Instable sous l'action de l'humidité

Conditions / matières à éviter :

Tenir à l'écart de : source de chaleur, agent d'oxydation, acides, bases

Produits de décomposition dangereux :

Se décompose en cas d'élévation de température : libération de vapeurs toxiques / corrosifs / combustibles (acroléine).

Formation de CO₂ et de CO en cas de combustion

Peut polymériser en cas d'élévation de température

Réagit violemment avec les oxydants forts

OVIVE

Siège social : « OVIVE, 10 rue de Lorival Zone Industrielle A, 59113 SECLIN

Numéro de SIRET : 423 999 085 000 57 RCS LILLE

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :

DL50 Oral rat : 12600 mg/kg
DL50 dermale lapin : > 10000 mg/kg

Voix d'exposition :

Ingestion, inhalation, contact oculaire et cutané.

Effets aigus et symptômes :

Après inhalation (en cas d'échauffement) : Irritation des voies respiratoires -Irritation des muqueuses nasales

Après ingestion : Nausées- Vomissements - Diarrhée

Après ingestion en grande quantité : Maux de tête – Déshydratation- Troubles du rythme cardiaque - Modification du taux sanguin / de la composition sanguine - Diminution de la fonction rénale

Après contact oculaire :

- Irritation légère
- Rougeur du tissu oculaire
- Larmolement

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ecotoxicité :

Ce produit est de classe 1 dans la catégorie des polluants aquatiques.

Facilement biodégradable dans l'eau

Toxicité aquatique (Poissons) : LC 50 (96h) = 54 g/L

Toxicité aiguë (Daphnies) : EC50 (24h) = >10 g/L.

Traitement des eaux usées : ralentit la digestion de la boue activée à >1000 mg/L. 50%

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Emballage contaminé :

Selon la réglementation locale.

Méthode d'élimination :

recycler par distillation

Eliminer dans un incinérateur agréé équipé d'un post-brûleur et d'un laveur de gaz de fumée

Ne pas déverser dans les eaux de surface

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre

Ce produit n'est pas considéré comme une matière dangereuse.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage conforme aux directives 67/548/CEE et 1999/45/CE.

16. AUTRES INFORMATIONS

OVIVE

Siège social : « OVIVE, 10 rue de Lorival Zone Industrielle A, 59113 SECLIN

Numéro de SIRET : 423 999 085 000 57 RCS LILLE



Les renseignements contenus dans ce document sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

OVIVE

Siège social : « OVIVE, 10 rue de Lorival Zone Industrielle A, 59113 SECLIN

Numéro de SIRET : 423 999 085 000 57 RCS LILLE

